

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Politique : *Bien grandir dans ma ville*

Délibération n° : 134

Commission : Culture - Vie associative - Animation - Education -
Enseignement supérieur

Dossier : 190213

Direction en charge : Education et Petite Enfance

Objet : Faciliter l'accès des élèves à des activités artistiques, culturelles, sportives, à la citoyenneté, au développement durable. Office Central de la Coopération à l'école. Subventions. Approbation.

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire

Date de convocation du conseil : 29/03/2019

Compte rendu affiché le : 09/04/2019

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, M. Charles DALLARA, M. Frédéric DURAND, M. Robert KARULAK (Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour.), Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY (Présente jusqu'au vote du 1er voeu concernant les salariés de l'entreprise Titoulet), M. Daniel JACQUEMET, Mme Anne-Françoise VIALON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Eric BARGAIN, M. Patrick NEYRET, Mme Catherine ZADRA, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Cyril MEKDJIAN, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Pascale MARRON (Présente jusqu'à la question n°54 du projet de l'ordre du jour), M. Olivier LONGEON, M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE (Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour.), Mme Stéphanie MOREAU (Présente jusqu'à la question n°79 du projet de l'ordre du jour), Mme Nadia SEMACHE (Présente jusqu'à la question n°72 du projet de l'ordre du jour), M. Serge HORVATH (Présent jusqu'à la question n°79 du projet de l'ordre du jour), M. Gabriel DE PEYRECAVE, Mme Raphaëlle JEANSON, M. Jacques PHROMMALA, Mme Maryse BIANCHIN, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC, M. Georges ZIEGLER (Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour.)

Absents-Excusés :

M. Samy KEFI-JEROME (pouvoir à Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour.) M. Michel BEAL (pouvoir à Mme Stéphanie MOREAU) Mme Geneviève ALBOUY (pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER)

Absents :

M. Florent PIGEON; M. Lionel SAUGUES

Politique : *Bien grandir dans ma ville*

Délibération n° : 134

Commission : Culture - Vie associative - Animation - Education - Enseignement supérieur

Dossier : 190213

Direction en charge : Education et Petite Enfance

Objet : Faciliter l'accès des élèves à des activités artistiques, culturelles, sportives, à la citoyenneté, au développement durable. Office Central de la Coopération à l'école. Subventions. Approbation.

□ **Rappel et Références :**

Le Projet Educatif Local, voté le 7 décembre 2015 (délibération n°584), constitue le cadre de référence de l'action éducative de la Ville avec ses partenaires.

Plusieurs établissements scolaires organisent des projets et des activités pour les élèves de maternelle et d'élémentaire, et sollicitent, à ce titre, le soutien financier de la Ville de Saint-Etienne. L'aide de la Ville permet la découverte des activités artistiques, culturelles et sportives, de favoriser l'éducation à la citoyenneté, au développement durable et l'égalité entre élèves.

□ **Motivation et Opportunité :**

La Ville de Saint-Etienne aide les projets des écoles qui répondent aux orientations de son Projet Educatif Local. Elle cible en priorité les projets qui :

- ont un intérêt local incontestable, permettant la valorisation du territoire et donnant aux enfants la possibilité de connaître leur environnement ;
- encouragent la découverte d'activités artistiques, culturelles et sportives nouvelles, afin de favoriser l'éveil, l'apprentissage, la réussite de tous les enfants ;
- favorisent la sensibilisation et l'éducation à la citoyenneté, au développement durable, pour rendre les enfants acteurs de leur société ;
- ont un objectif de cohérence éducative en proposant des projets pertinents au regard des programmes scolaires.

Pour conforter son image de ville verte, la Ville de Saint-Etienne a, par ailleurs, lancé un appel à projets pour l'année scolaire 2018-2019 auprès des écoles pour favoriser le développement des jardins sur son territoire et proposer une démarche simple pour leur réalisation.

□ **Contenu :**

La Ville de Saint-Etienne soutient financièrement l'association Office Central de la Coopération à l'Ecole (OCCE). L'aide s'élève à 41 418,00 € Un avenant financier est établi entre la Ville de Saint-Etienne et l'OCCE.

Nom	Objet	Subvention 2019 proposée
Office Central de la Coopération à l'Ecole OCCE	Aide à la réalisation des projets jardins pédagogiques des écoles	2 030,00 €
	Aide à la réalisation des projets réseaux d'éducation prioritaire	1 600,00 €
	Aide à la réalisation des projets des écoles	37 448,00 €
	Aide à la réalisation des projets CLAS	340,00 €
TOTAL		41 418,00 €

□ **Maîtrise d'ouvrage :**

Ville de Saint-Etienne.

□ **Point Financier :**

◦ Coût total investissement TTC :

dont TVA :

◦ Coût total annuel fonctionnement TTC : 41 418,00 €

dont personnel mis en oeuvre :

o Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement						
Fonctionnement	41 418,00 €					
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ Proposition :

Il est demandé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir :

- approuver le versement des subventions précitées pour un montant total de 41.418,00 € à l'Office Central de la Coopération à l'Ecole,
- approuver l'avenant n° 1 à la convention financière du 11 février 2019 avec l'Office Central de la Coopération à l'Ecole,
- autoriser M. le Maire ou son représentant, Adjoint ayant reçu délégation, à signer cet avenant n° 1 dont un exemplaire restera annexé au présent dossier.

Décision : Proposition adoptée	Imputation budgétaire BP 2019 chapitre 65 article 6574
Résultat du vote : 54 voix pour, 3 voix contre, 0 abstention(s)	
	Pour Extrait, Pour le Maire, l'Adjoint délégué
	Samy KEFI-JEROME